

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire de Saint-Herménégilde, au 816, rue Principale, le 30 juin 2020, à 19h15, présidé par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête

M. Sébastien Desgagnés

Mme Sylvie Fauteux

M. Steve Lanciaux

M. Robin Cotnoir

Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

2020-06-30-01: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion
3. Projet de règlement 302 modifiant le règlement 297 pour taxation et tarification municipales 2020 afin de fixer le taux d'intérêt en contexte de situation d'urgence sanitaire québécois
4. Période de questions
5. Levée

Adopté.

2020-06-30-02: AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Jeanne Dubois donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est la modification du taux d'intérêt pour la taxation et les tarifications municipales pour l'année 2020 en raison de l'état d'urgence sanitaire sur le territoire québécois.

Le secrétaire-trésorier fait un résumé du projet de règlement.

Le règlement est déposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès du secrétaire-trésorier et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

Une dispense de lecture est demandée.

2020-06-30-03: PROJET DE REGLEMENT 302 MODIFIANT LE REGLEMENT 297 POUR TAXATION ET TARIFICATION MUNICIPALES 2020 AFIN DE FIXER LE TAUX D'INTERET EN CONTEXTE DE SITUATION D'URGENCE SANITAIRE QUEBECOIS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Herménégilde a adopté un budget municipal pour l'année financière 2020, qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Herménégilde a adopté le règlement 297 pour fixer la taxation et les tarifications municipales pour l'année 2020 ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire le 13 mars 2020 ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la situation de la COVID-19 est stable dans la MRC de Coaticook et dans l'Estrie ;

ATTENDU QUE selon l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut régler le nombre de versements, la date des versements ainsi que les modalités d'application de l'intérêt sur les versements échus de la taxe foncière et des tarifs ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné lors de la session extraordinaire du 30 juin 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité d'approuver et adopter le projet de règlement n° 302 *Règlement modifiant le règlement 297 pour taxation et tarification municipales 2020 afin de fixer le taux d'intérêt en contexte de situation d'urgence sanitaire québécois* et en fait sien comme ici reproduit tel que présenté.

Adopté.

2020-06-30-04: PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-06-30-05: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Steve Lanciaux propose la levée de l'assemblée à 19h17.

Secrétaire-trésorier

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.